

## Dissertation

Par **Choukette**, le **04/10/2008** à **16:40**

Bonjour,

J'ai une dissertation à faire mais le problème c'est que je ne sais pas vraiment de quoi parler.

Le sujet: La règle de droit doit-elle être conforme au sentiment de justice?

Je sais qu'il faut définir les mots importants, délimiter le sujet ...

Pour l'introduction ça va un peu près. Par contre j'ai toujours eu un problème avec la problématique, je ne sais pas comment construire une bonne problématique pour après bien mener le sujet.

C'est pareil pour le plan, je pense que si je n'ai pas une bonne problématique je ne peux pas construire un plan qui tient la route.

j'ai pensé au:

1) La règle de droit est obligatoire, générale.

Parler de sa spécificité.

2) L'équité

Développer un peu le tire puis illustrer avec des exemples.

Mais je ne trouve pas cela très intéressant. Et je n'ai pas envie que le prof s'endorme sur ma copie .

Pouvez vous m'aider?

Merci beaucoup

Par **x-ray**, le **04/10/2008** à **18:14**

Il me semble qu'il y a deux oppositions dans ce sujet : "règle/sentiment" "droit/justice"...Il t a peut-être quelque chose à en tirer...

Par **Choukette**, le **04/10/2008** à **23:57**

Je vois un peu près.

La règle de droit doit elle être conforme au sentiment de justice?

J'ai définis les mots importants, j'ai assez bien cerné le sujet.

Sauf que je n'arrive pas à formuler une problématique et je suis bloqué pour l'étape suivante: faire le plan.

J'ai formulé une problématique: Est-ce que le juste doit-il se conformer à la loi (règle de droit)?

Pouvez vous m'aider encore ?

Par **lafille\_86**, le **05/10/2008 à 00:28**

Bonjour Choukette,

Peut être qu'il faudrait opposer le droit objectif (la règle de droit) au droit subjectif (sentiment personnel).

Tout en expliquant que pour organiser la vie en société, tout le monde doit se plier à la même règle, c'est une base, et on ne peut y déroger quel que soit le motif. C'est une assurance pour chacun. ...

J'aurais pu mettre comme problématique : " la règle de droit apparaît elle toujours comme étant juste" et est ce que c'est une nécessité.. ou bien 'si l'on juge la règle de droit comme étant injuste est ce que l'on peut y déroger?" (un peu md, à reformuler^^)

Mais pas sûr du tout à voir

Par **x-ray**, le **05/10/2008 à 10:20**

[quote="lafille\_86":4ligtjvt]Bonjour Choukette,

Peut être qu'il faudrait opposer le droit objectif (la règle de droit) au droit subjectif (sentiment personnel).[/quote:4ligtjvt]

Je ne crois pas pour ma part. Je ne vois pas quel est le lien entre droit subjectif et sentiment personnel. Un droit subjectif est un droit attaché à la personne, selon une règle de droit objectif... Il n'y a pas de sentiment là dedans ! Par contre, on peut parler de subjectivité à l'égard de la règle de droit : un individu la trouvera plus ou moins injuste en fonction de sa situation...

Par **Thibault**, le **05/10/2008 à 13:10**

Je pense que ton sujet veut te faire opposer le droit des textes, clair, net, précis, à l'opinion publique, qui parfois se sent "roulée" ...

On veut te faire opposer la stricte application de la loi à des cas particuliers où les gens se sentent lésés.

A partir de là, je pense que ta problématique n'est pas mauvaise, je l'aurais même formulée dans l'autre sens: la règle de droit doit-elle suivre l'opinion publique ? (formulation hâtive)